

Samedi 9 mai 2020

COMMUNIQUÉ DE MARTINE VASSAL

« LA REPRISE DE LA PLAISANCE ÉTAIT UNE NÉCESSITÉ POUR LA VITALITÉ DE NOTRE TERRITOIRE »

Je me félicite de la décision du Préfet Maritime de la Méditerranée d'autoriser le retour des plaisanciers en mer. C'est une excellente nouvelle : avec le soutien de la Métropole Aix-Marseille-Provence, le monde maritime peut désormais retrouver du souffle.

Préserver la plaisance et le nautisme dans notre territoire, c'était une nécessité pour la vitalité de notre territoire. D'abord parce que la plaisance, sortir en mer, en famille ou entre amis, c'est ancré dans notre culture depuis des siècles. Ensuite parce qu'il s'agit d'une filière stratégique et essentielle pour notre développement économique.

Les activités portuaires et nautiques représentent près de 50000 emplois et notre territoire constitue le premier pôle de plaisance d'Europe avec plus de 60 ports à flots, 21000 postes de plaisance, complété par 70 sites de baignade et 300 spots de plongée.

La Métropole, avec l'aide de ses partenaires, continue de dynamiser ses filières nautiques qui représentent un potentiel de 20 000 créations d'emplois d'ici à 2030.

Mais avant cela, il y a la nécessité de préparer comme ils se doit une étape décisive : l'organisation de toutes les épreuves de voile des Jeux olympiques de 2024 à Marseille. Le monde entier aura les yeux braqués sur notre rade exceptionnelle et il faut profiter de ce moment pour donner une impulsion décisive à la filière nautique.

Marseille doit devenir LA ville de la plaisance de la façade méditerranéenne française.

Elle en a les moyens, il faut maintenant lui donner la volonté et cet épisode de crise sanitaire ne doit pas en perturber l'élan. En misant sur l'extraordinaire capital naturel de notre littoral, nous devons miser sur une plaisance écoresponsable, une vitrine de la protection de l'environnement.

Mais d'ores et déjà, nous devons miser sur la plaisance populaire, telle que notre territoire l'a toujours connue.

Avec mes services, j'ai tout mis en œuvre pour que, dès lundi 11 mai, l'accueil du public dans les capitaineries soit adapté à la situation du déconfinement.

Les zones de concentration habituelles des usagers, telles que les files d'attente, seront notamment réorganisées.

La Métropole est aussi là pour accompagner les professionnels du nautisme dans leurs démarches administratives et pour mettre en place une organisation adaptée à leurs besoins particuliers afin que cette reprise de l'activité soit une réussite.

Enfin, dans les huit ports de pêche et de commerce relevant de l'autorité du Département des Bouches-du-Rhône (le Port-Vieux de La Ciotat et le site industriel, Cassis, les ports calanquais de Niolon et de La Redonne, Carro et trois ports de l'Etang de Berre, Pertuis, Sagnas et du Jaï), les agents de la collectivité continuent d'assurer leurs missions.

Ils étaient déjà sur le terrain après la réouverture de ces ports à l'activité commerciale de pêche à la fin du mois de mars et je les en remercie.

Martine Vassal

Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence
Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône

CONTACTS PRESSE

METROPOLE AIX-MARSEILLE-PROVENCE
Marjorie PIRAS
T : 06 70 60 92 52
marjorie.piras@ampmetropole.fr

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE
Jacky HIRTZIG
T : 06 74 78 01 76
jacky.hirtzig@departement13.fr